



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION Année 2024

Cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande
 Renouvellement d'une demande

Notice

Ce dossier doit être utilisé pour les demandes de subventions des associations ou organismes auprès de la ville de Roscoff. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association relevant de l'intérêt général.

Il doit être déposé à la mairie de Roscoff pour le 15 mars 2024.

Pièces à joindre à la demande de subvention

La demande de subvention doit contenir le présent document dûment complété ainsi que :

- Les statuts de l'association (lors de la première demande),
- un RIB,
- justificatifs bancaires (voir VII.),
- **le bilan financier 2023,**
- **le budget prévisionnel 2024.**

Questionnaire à compléter à l'appui de la demande de subvention

I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association ou de l'organisme demandeur :

.....

Domaine(s) d'action de l'association :

.....

L'association est-elle (cocher la case) :

- Nationale Départementale
 Régionale Locale

Numéro SIRET :

.....

Forme juridique (association, syndicat, société...) :

.....

Siège social de l'association :

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

Identification du représentant légal (Président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention (si différent du représentant légal) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

II. LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Rappeler brièvement l'objet de l'association et la nature des activités proposées :

.....
.....
.....
.....

III. LES ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents de l'association (au 31 décembre de l'année) :

Dont habitants Roscoff :

habitants une autre commune de la CCPL :

IV. COTISATIONS DES ADHÉRENTS (*tarifs décidés à la dernière assemblée générale*)

Montant de la cotisation (adhésion associative) annuelle par adhérent (par type de cotisation : enfant, jeune, adulte, association, soutien...)

..... : euros

..... : euros

..... : euros

..... : euros

..... : euros

V. SUBVENTION 2023 OU UTILISATION DE LA DERNIÈRE SUBVENTION ALLOUÉE

Bilan de la subvention attribuée par la ville de Roscoff en 2023 (dans le cadre d'un renouvellement de demande) ou de la dernière subvention allouée :

.....
.....
.....
.....
.....

VI. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION :

Solde au 31/12/2023 :

	Réel budget 2023	Prévisionnel 2024
Subvention Mairie de Roscoff		
Subventions autres Mairies		
Subventions Département		
Subventions Etat		
Autres subventions		
Produits des cotisations (1)		
Produit des activités de l'association		
Mécénat, dons		
Autres recettes		
TOTAL		

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION :

	Réel budget 2023	Prévisionnel 2024
Dépenses de fonctionnement (2)		
Charges de personnel (3)		
Remboursements de frais (4)		
Cotisations, adhésions		
Dotations amortissements		
Autres dépenses		
TOTAL		

RÉSULTAT

(1) Cotisations des adhérents

(2) Toutes les dépenses liées au fonctionnement de l'association entrent dans cette rubrique : locations, assurances, timbres et téléphone, dépenses liées au fonctionnement des activités...

(3) Salaire et charges, concerne le personnel salarié par l'association

(4) Remboursements de frais, notamment de déplacement, aux administrateurs et animateurs

VII.ÉTAT DES SOLDES BANCAIRES

(Justificatifs à joindre au présent dossier)

Nature *	Montant	Organisme Bancaire
Total		

* Livret A, livret bleu, compte sur livret, comptes courants...

VIII. OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION 2024

(Préciser notamment si celle-ci est liée à des projets particuliers de l'association)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour toute demande de subvention, joindre en annexe un projet détaillé.

IX. MONTANT DE LA SUBVENTION 2024

Subventions sollicitées à la Mairie de Roscoff pour l'année 2024 :

- au titre du fonctionnement général de l'association : euros

- au titre d'actions particulières (préciser – joindre éventuellement document détaillé en annexe) :

..... : euros

..... : euros

☞ *Le versement de la subvention est soumis à la réalisation du projet.*

☞ *Dans le cadre d'une demande de subvention au titre des équipements joindre dans ce cas : liste des investissements prévus, budget prévisionnel détaillé (faisant notamment apparaître les différents financeurs potentiels).*

Le représentant légal de l'association ou de la fondation déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Les renseignements portés sur cette fiche sont certifiés exacts. La Mairie de Roscoff sera informée des modifications importantes qui interviendront en cours d'année (budget, changement des responsables, statuts ...).

Fait à le

Le Président, La Présidente,

DOSSIER A TRANSMETTRE A LA MAIRIE POUR LE 15 MARS 2024.
Joindre un Relevé d'Identité Bancaire (même si déjà remis l'an passé).